

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIE A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et les autres Départements
UN AN 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN..... 3 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

17 Juillet — La Chambre vote l'ajournement à une époque indéterminée de l'interpellation Laur, par 319 voix contre 403.

— Le Conseil municipal repousse l'urgence d'une demande de secours de 20,000 francs, pour venir en aide aux familles des grévistes des chemins de fer.

18 Juillet — La Chambre refuse à M. de Freycinet un crédit de 600 000 f. pour l'isolement et l'agrandissement de l'École polytechnique ; M. de Freycinet donne sa démission et la retire ensuite.

— Clôture de la session parlementaire.

— M. Yves Guyot répond aux députés de la Seine délégués par les grévistes, qu'il ne pourra intervenir pour eux que s'ils reprennent leur travail.

— Perquisition chez M. Canet, ingénieur en chef du service d'artillerie des forges et chantiers de la Méditerranée, pour rechercher des documents relatifs à des détournements de poudre sans fumée.

10 Juillet — M. Brunel, Conseiller général républicain est élu Sénateur à Chateauroux par 319 voix contre M. le Vicomte de Bonneval, ancien député, conservateur, qui en obtient 292.

— Distribution des récompenses de la Société d'encouragement au bien.

— Fêtes données à Avignon, sous la Présidence de M. Constans, ministre de l'Intérieur, à l'occasion de l'inauguration du monument destiné à perpétuer dans la Vaucluse, le souvenir de l'annexion du Comtat Venaissin à la France.

20 Juillet — Fin de la grève des employés des chemins de fer.

— Assassinat à Marseille, d'une fille de mœurs légères. Le vol paraît avoir été le mobile de ce crime.

— Bagarre sanglante à Guéret entre des militaires et des civils. Deux victimes.

21 Juillet — Grave accident à l'arsenal de Brest par suite de l'explosion d'un obus. Deux victimes.

— Apparition du choléra à la Mecque. On y compte 300 décès en quelques jours.

22 Juillet — Réception par le Président de la République de Mgr. Fer-

rata le nouveau nonce apostolique près le gouvernement de la République.

23 Juillet — Inauguration, à Paris, de l'exposition du travail, par M. Roche, ministre du commerce.

— Collision de deux trains de chemin de fer, près de la gare Saint-Cyr-l'École.

— Arrivée à Cronstadt de l'escadre française, en l'honneur de laquelle on prépare des fêtes superbes.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Les vipères ne sont décidément pas aussi rares à Dammartin que nous nous plaisions à l'espérer. Lundi dernier, un cultivateur a aperçu un de ces reptiles, sur le chemin qui borde son champ non loin du bois des sables, dans la direction du pont du chemin de fer. Cette vipère qu'il a tuée, mesurait 50 à 60 cent. de longueur,

— Aujourd'hui, dimanche, à deux heures, réunion de la Société d'horticulture, dans la salle de l'Hôtel-de-ville

— Il y a quelques jours, M. Degeyter Dominique, se trouvant aux environs d'Ermenonville, sur la route de Senlis, a trouvé un portefeuille contenant une somme assez importante.

La personne qui a perdu cette somme peut s'adresser: Grande rue n° 107 au domicile de M. Degeyter, pour la réclamer.

— Le tir pour le prix général de l'Arbalète, année 1894, a été clos mardi dernier, à quatre heures du soir, ainsi que l'annonçait l'affiche-programme.

Les vainqueurs ont été : MM.

Vinot à Montmorency 4^e prix

Vibert à Ver 2^e Prix
La Barrière à Deuil 3^e «
Vincent à Ermenonville 4^e «
Vinot à Montmorency 5^e «
Dutocq à Dammartin 6^e «
Vincent à Ermenonville 7^e «
Colleye à Paris 8^e «

La prime des Bagues a été accordée à M. Cheneval, de Dammartin, qui a fait 7 bagués réunissant 637 points.

Les cinq gagnants de la Poule ont été : MM.

Cheneval 7 bagués
Villette, de Senlis 7 «
Duré, à Dammartin 6 «
Roiffier, à Meaux 5 «
Fluvot à Deuil 4 «

VILLEPARISIS

Il y a quelques jours, plusieurs jeunes gens se baignaient dans le canal de l'Oureq, lorsqu'un des leurs, nommé Alexandre Maréchal, âgé de 22 ans, s'élança dans l'eau. Comme il ne savait pas nager, il disparut aussitôt.

Un de ses camarades voulut aller à son secours, mais au moment où il plongeait il se sentit saisir par Maréchal, qui l'entraîna avec lui. Il eut beaucoup de peine à se dégager, mais y étant parvenu, il revint aussitôt vers la berge.

On prévint le garde du garde du canal Bigourd qui arriva quelques instants après, avec un bateau. Munis de crocs et aidés par plusieurs personnes il se mit à fouiller le fond du cours d'eau.

Les efforts ne sont pas restés vains, car, dix minutes après, le corps du malheureux Maréchal était ramené sur la berge.

Des soins pressés lui ont été prodigués, mais tout fut inutile, il avait déjà rendu le dernier soupir.

(Eclat de la Briv)

NANTEUIL

On annonce l'arrivée à Nanteuil du théâtre Jovinien qui a quitté Crépy après un séjour prolongé, dû à la bonne interprétation de ses pièces.

Les habitants nanteuillais, dit notre confrère de *l'Écho du Valois*: vont pouvoir, à leur tour, passer de bonnes soirées au théâtre Jovinien, dont l'éloge n'est plus à faire. La troupe d'artistes dirigée par le sympathique M. Jugal interprète des pièces vraiment charmantes et qu'il est rare de voir représenter d'une façon aussi correcte surtout, dans nos petites villes de province.

Il y a lieu de croire que le théâtre ne dédaignera pas Dammartin où il a déjà obtenu, à diverses reprises, certains succès, justifiés, du reste, par sa bonne direction.

— Jeudi dernier avaient lieu à Nanteuil, les obsèques de M. Edouard Canot, ancien vétérinaire à Dammartin décédé à l'âge de 73 ans.

M. Canot qui était originaire de la Charente-inférieure, avait fait de bonnes études à l'école spéciale de Toulouse, et était venu ensuite se fixer à Dammartin où il avait su par son caractère enjoué, se créer de nombreuses relations.

JUILLY

La Distribution solennelle des prix, aura lieu au collège le Lundi 27 Juillet prochain à une heure, sous la présidence de M. de Lamarzelle, député du Morbihan et professeur à l'Institut catholique de Paris.

LIVRY

Alors que la ville de Meaux voit avec un certain mécontentement que l'inauguration de la statue du général

Raoul qui devait avoir lieu le 19 juillet dernier, est remise au mois d'octobre prochain, après l'expiration des vacances parlementaires, la commune de Livry se prépare à inaugurer le 16 août prochain, sous la présidence de M. le ministre de la marine, la statue de l'amiral Jacob, le bienfaiteur de Livry.

MESSY

Le 7 juillet dernier, deux jeunes gens de Claye, les nommés Fédel Henri-Jules, 19 ans et Hannotel Eugène-Victor, 21 ans, tous deux charretiers, s'étant pris de querelle, au village de Messy se frappèrent mutuellement et furent appelés pour ce fait devant le tribunal correctionnel de Meaux.

Hannotel, qui, à ce qu'il paraît, a été le provocateur est condamné à 5 f. d'amende; Fédel est acquitté.

MEAUX

Nous avons la satisfaction d'apprendre que M. Duval sous-lieutenant au 17^e régiment de chasseurs à pied, fils de l'honorable juge de paix de Meaux, vient d'être promu au grade de lieutenant. C'est là pour M. et Mme Duval une bonne nouvelle dont se réjouiront également les Dammartinois, qui, tous, ont conservé un excellent souvenir de leur ancien juge de paix.

DEUILS DE CHASSE

Le *Journal de Senlis* cite dans le compte-rendu de la police correctionnelle du 20 juillet dernier, les condamnations suivantes pour délits de chasse:

Landa (Élisa), 51 ans, veuve Héduin et Héduin (Auguste), 17 ans, manouvriers à Nanteuil, chacun 16 francs d'amende.

Bougard (Vincent), 35 ans, manouvrier à Nanteuil, 16 francs d'amende.

vrier à Brégy, six jours d'emprisonnement et 30 fr. d'amende.

Boussard (Émile), 25 ans, manoeuvrier à Rozières, un mois et 100 francs.

Cléret (Désiré), 70 ans, manoeuvrier à Peroy, deux mois et 100 fr.

CLAYE-SOULLY

— Samedi dernier ont eu lieu à Verdolot les obsèques de M. l'abbé Goret, curé-doyen de Claye, décédé subitement à Contrexeville (Vosges). Ce pénible événement a causé une vive émotion dans la ville de Claye, où M. l'abbé Goret s'était acquis de grandes et légitimes sympathies.

FAITS DIVERS

L'ENFANT DE LA BÉRÉSINA

Voici un pensionnaire de l'État comme il y en a peu.

La semaine dernière se présentait au guichet des pensions civiles, au ministère des finances: M. Thomas (de Corbigny, Nièvre), âgé de soixante-dix-sept ans, qui venait pour toucher sa prime annuelle, 2,500 fr.

M. Thomas est né en 1813, au moment même où s'effectuait le passage de la Bérésina.

Sa mère avait suivi, dans la campagne de Russie, son père, officier de la garde impériale, et elle se trouva prise des douleurs de l'enfantement à l'heure critique où les boulets russes criblaient nos soldats en retraite.

Le père et la mère furent tués,

L'enfant fut recueilli par les Cosaques et adopté par le gouvernement russe; mais, dès sa majorité, M. Thomas s'est fait naturaliser français.

Son acte de naissance porte cette mention épique: «Né à la Bérésina».

M. Thomas est peut-être le seul

qui soit né dans ces circonstances toutes particulières.

UN MARIAGE DE SOURDS-MUETS

— Parmi les mariages qui ont été célébrés samedi matin à l'hôtel-de-ville du Havre, il s'en trouve un d'un caractère aussi rare qu'original.

Les deux fiancés, qui demandaient à l'officier municipal de les unir au nom de la loi, étaient l'un et l'autre sourds-muets.

M. Marical, adjoint, ne pouvait leur lire la loi, ni les interroger, puisqu'ils n'auraient ni entendu le texte ni saisi la parole; comment faire?

Heureusement, les fiancés n'étaient pas aveugles. On leur plaça sous les yeux le texte de la formule légale puis à chacun d'eux un papier sur lequel ils purent lire le traditionnel: «Consentez-vous à prendre pour épouse, etc.»

L'un et l'autre inscrivirent le «oui» et M. Marical put prononcer la phrase consacrée: «Au nom de la loi je vous déclare unis.»

Cette petite scène a vivement intéressé tous ceux qui se trouvaient réunis dans la salle des mariages.

LA FÊTE NATIONALE

DAMMARTIN — La fanfare municipale a apporté un important appoint de gaieté à la fête, en exécutant dans divers quartiers de la ville les meilleurs morceaux de son répertoire.

Le soir, le bal a eu un certain entrain et s'est prolongé assez avant dans la nuit. Les habitations des fonctionnaires étaient, en général, parfaitement illuminées, mais, par contre, celles des particuliers laissaient passablement à désirer.

SAINT-SOUPLETS — La commune

de Saint-Souplets a fêté avec zèle et patriotisme, la fête nationale.

La veille, au soir, il y a eu retraite aux flambeaux par la fanfare naissante et les pompiers.

Le 14 au matin, une grande partie des maisons de la principale rue étaient pavoisées aux couleurs nationales, surtout la mairie, la maison du Maire, la gendarmerie, la poste et beaucoup d'autres maisons particulières.

La subdivision des sapeurs-pompiers nouvellement organisée, a été passée en revue par M. le Maire en présence de plusieurs conseillers municipaux, la fanfare a joué la *Marseillaise* et plusieurs autres morceaux. Les pompiers et la musique sont entrés dans la mairie et ont pris fraternellement le vin d'honneur, fourni par tous les marchands de vin de la commune.

Le soir, un dîner d'amis a été donné aux pompiers et à la musique.

Il y a eu aussi distribution aux indigents.

Brillantes illuminations, surtout à la mairie, à la gendarmerie, à la poste à la maison du maire et à beaucoup d'autres maisons particulières. Le bal gratis a eu lieu sur la place publique et a commencé par M. le Maire et Mme Caroli, qui en ont fait les honneurs. On a dansé jusqu'à quatre heures du matin avec un grand entrain et sans aucun trouble; la fête a été vraiment fraternelle et patriotique.

(Journal de Seine-et-Marne)

NANTEUIL-LE-HAUBOURN — La Fête nationale a été célébrée avec plus d'entrain que jamais.

La veille, une retraite aux flambeaux, organisée à l'aide des sapeurs-pompiers et de la fanfare, avait préludé aux réjouissances publiques.

Mardi, la distribution de secours aux indigents, la revue des pompiers par les autorités locales et les fonctionnaires, le concert, les exercices gymnastiques des écoliers et ceux des pompiers, ont été très applaudis; la remise de six couronnes ou médailles aux intrépides soldats du devoir, et de trois récompenses à la fanfare (moissons des derniers concours), la magnifique illumination de l'hôtel de ville et de la place de la République, où le bal public s'est prolongé jusqu'au lendemain matin, etc., etc., ont assuré un succès complet à la fête républicaine.

(Journal de Senlis)

CLAYE-SOULLY — La ville de Claye apporte chaque année, un grand empressement pour la célébration de la fête nationale. Cette année, elle s'est encore surpassée et on comptait, en moyenne, un drapeau par maison. Les illuminations ont été très brillantes et le bal qui se tenait sur la place de la Mairie est demeuré plein d'entrain jusqu'au lever de l'aurore.

Dans la journée, la fanfare de la ville fit entendre ses accords dans toutes les rues, où la foule suivait avec empressement. Dans une de ces rues, on lisait sur un grand transparent, orné de feuillages: «Vive la Révolution.»

EODES, Comte de Dammartin

Eudes de Dammartin succéda à Manassés, son père, dans les comtés de Dammartin, et de Montdidier.

Ce seigneur qui posséda le comté de Dammartin pendant au moins vingt-quatre ans (de 1037 à 1061) tenait, selon du Cange, (1) un rang élevé parmi les seigneurs de la cour. Néanmoins, son existence est demeurée si obscure,

que le P. Anselme, les auteurs de l'art de vérifier les dates, et plusieurs autres généalogistes n'en font aucune mention et donnent comme successeur à Manassès : Hugues de Bulles, gendre du comte Eudes, à qui il succéda.

Eudes, comte de Dammartin est cité dans un acte de l'an 1050, avec Hugues son frère et sa sœur Eustachie, au sujet d'une donation d'un serf au monastère de Saint-Pierre de Chartres. (2)

Une chartre de l'an 1061 atteste que le roi Philippe 1^{er} restitua à Eudes, comte de Dammartin, la terre de Combes (Villam Combis) que le roi Robert avait reprise à la mort de Manassès.

Voici d'après du Cange, ce que l'histoire rapporte à ce sujet : Dagobert 1^{er} avait légué par son testament, à l'abbaye de Saint-Vincent, de Paris, (depuis, St-Germain des Prés) la terre de Combes; (3) cette abbaye jouissait encore de cet héritage lorsque Hugues-le-Grand, duc de France, père de Hugues Capet, qui avait usurpé les biens de plusieurs Églises, prit, entre autres, la terre de Combes, qu'il donna à titre de bénéfice militaire à Hilduin II, comte de Montdidier. A la mort de ce dernier, le roi Hugues-Capet ayant repris le lieu de Combes, le transmit à son fils Robert. Sous le règne de ce prince, cet héritage fit retour à l'abbaye de St-Germain des Prés, soit à titre d'échange, soit à titre de simple restitution.

Après la mort de Robert, et alors que le roi Henri 1^{er} était encore en guerre avec le comte de Champagne, le comte de Dammartin, Manassès, profitant de la situation critique dans laquelle se trouvait le roi, sollicita et obtint l'an 1034, la seigneurie de Combes; mais, Manassès étant mort trois ans après, le roi remit de nouveau les

religieux en possession de leur bien.

Le lieu de Combes formait alors un domaine assez important; aussi, le fils aîné du comte Manassès chercha-t-il à recouvrer cette partie de la succession paternelle et elle lui fut remise après la mort de Henri 1^{er}, par le roi Philippe 1^{er} qui, ne pouvant résister aux instances du comte Eudes, indemnisa les religieux de Saint-Germain-des-Prés en leur offrant en échange de Combes, le lieu de Banniole (Bagnolet ou Bagneux) Il fut convenu que dans le cas où le comte Eudes viendrait à mourir ou à perdre cette terre, elle serait restituée à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, qui aurait alors à abandonner celle de Banniole.

On ignore la date de la mort du comte Eudes de Dammartin, ainsi que le nom de son épouse dont il eut une fille nommée Rothaïs, qui hérita du comté de Dammartin qu'elle porta en dot à Hugues de Bulles, son mari.

D'après du Cange et les auteurs de l'art de vérifier les dates, ce serait après la mort d'Eudes de Dammartin que Raoul III, comte de Crépy, se serait emparé du comté de Montdidier, sur Rothaïs, sa cousine, faisant valoir comme prétexte de cette usurpation, les droits qu'il avait par sa mère, fille de Hilduin IV, comte de Roucy, de Ramerupt, d'Arcis et de Breteuil et seigneur de Nanteuil-le-Haudouin, laquelle était petite-nièce de Manassès, comte de Dammartin. Selon Orderic Vital et Dom Grenier, le comté de Montdidier après avoir été compris dans le partage de la branche cadette des comtes de cette ville, représentée par Manassès, comte de Dammartin, frère puîné du comte Hilduin III, aurait été possédé dans la suite par Hilduin IV, comte de Roucy, dont Raoul III, comte de Crépy était le petit-fils.

Il ne serait pas impossible que par une transaction, ou peut-être même par violence, le fils de Hilduin III eut repris possession du comté de Montdidier après la mort de Manassès, et du vivant du comte Eudes, son fils; ce serait, dans ce cas au préjudice de Hilduin IV ou de l'un de ses enfants, que Raoul de Crépy se serait emparé du comté de Montdidier. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce comté fut définitivement détaché de celui de Dammartin et que les descendants du comte Eudes ne paraissent avoir fait aucun effort pour le recouvrer. (4) E. L.

1 — Hist. de l'état d'Amiens, p. 192.

2 — Carlier hist. du Valois. T. 3 pièces just. Cette chartre commence ainsi: Ego edo, filius Comitis Manassès annuenti fratre meo Hugéno, de sorora nostro Eustachia etc.

Le même auteur rapporte (Tome I p. 232) d'après un acte conservé aux arch. de St-Pierre de Chartres et passé à Melun le quatre des Ides d'août, (l'année n'est pas indiquée que dans un voyage que le roi Henri 1^{er} fit à Melun, il était accompagné d'une cour nombreuse. On comptait parmi les seigneurs de sa suite: Gantier, fils du comte de Crépy; Eudes comte de Dammartin, Droux de Conflans. Cette chartre n'est pas antérieure à l'année 1033.

Eudes est encore cité dans une chartre de l'abbaye de St-Quentin de l'an 1069: odo de Domno Martino comes etc.

3 — Aujourd'hui, Combes-la-ville; village du canton de Briec-Comte-Robert Seine-et-Marne.

4 — Voir revue de Goule — Généalogie des seigneurs de Nanteuil-le-Haudouin p. 71 et 72.

Beauvillier, hist. de Montdidier T. 1 p. 55 et suivantes. Art. de vérifier les dates T. 2 p. 701.

Du Cange, hist. de l'état d'Amiens p. 192. P. Morel de la Fayolle, Généalogie de la maison de Roucy.

SAINT-MARD

PENDANT LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE

(Suite)

14 Ventose an 3 — Arrêté du district de Meaux, du 10 brumaire précédent autorisant la municipalité de Saint-Mard à faire procéder dans le plus bref délai à la location du pota-

ger du cy-devant château de Saint-Mard provenant du citoyen Montmort décédé père d'émigré; laquelle adjudication aura lieu le 19 ventose.

10 Germinal an 3 de la République une et indivisible — Assemblée de la municipalité à l'effet de nommer parmi ses membres plusieurs citoyens pour reconnaître et prélever chez tous les propriétaires, le cinquième des grains, farines et légumes secs qui se trouvent dans cette commune, conformément à l'arrêté du comité de salut public de la convention nationale du 3 germinal du présent mois, dont la moitié sera portée au magasin des subsistances pour l'approvisionnement de Paris, et l'autre restera entre les mains des dits propriétaires, à la municipalité qui en disposera selon ses besoins.

UN NOUVEL ENNEMI DE LA VIGNE

Ce n'était pas assez du phylloxera, de l'oïdium, des gelées périodiques. Un nouveau fléau menace la vigne:

Le parasite qui vient d'être découvert, a été baptisé officiellement, dans la dernière séance de l'académie des sciences, sous le nom de *aureobasidium vitis*. C'est M. Duchartre qui l'a présenté au public savant en analysant un mémoire de M. M. Vialla et Beyer.

Il a constaté par ces deux honorables correspondants de l'institut que l'on se trouvait en présence d'un cryptogame qui s'attachait principalement au grain de raisin et négligeait le cep ou la tige. Son action se révèle par une décoloration de la peau, plus tard par des boursouflures qui ne tardent pas à se dessécher et à amener un ratatinement.

Le fléau a été observé avec soin depuis plusieurs années dans un certain nombre de vignobles bourguignons.



PORTRAITS-CARTES

10 francs la douzaine

PORTRAITS-CARTES ÉMAIL

très soignés
la douzaine 12 francs

Il est offert à titre de **PRIME**, au prix de 4 francs, un **magnifique portrait peint à l'huile**, d'une parfaite ressemblance et complètement maitrable. Ce portrait est encadré richement sur un fond de peluche avec une belle bordure or et noir, d'une dimension de 22 cent de largeur sur 26 cent. de hauteur

On pose le **Dimanche** et le **Jeudi** de 10 heures à 4 heures.

Société d'Assurances Mutuelles

IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES DE
SEINE-ET-MARNE

Contre l'incendie, le chômage, l'explosion de la poudre, du gaz et des appareils à vapeur et électriques

DATE DE FONDATION : 1819 - SIÈGE SOCIAL A MELUN
Montant des valeurs assurées : 883,000,000 f.
Montant des réserves 3,007,311 f.

Tarifs inférieurs de 40 0/0 environ aux primes les plus réduites des Compagnies par actions.

Les sinistres sont toujours payés intégralement et comptant :

La Société ne fait pas payer à ses assurés le droit de timbre, toujours réclamé en sus des primes par les Compagnies à raison de 0 fr. 04 par 1,000 fr. de capital assuré,

Les risques d'explosion de la poudre et du gaz, les incendies provenant de l'éclairage électrique, sont assurés gratuitement.

La Société assure gratuitement sur pied les récoltes de ses Sociétaires.

LES POLICES SONT DÉLIVRÉES GRATUITEMENT

S'adresser ou écrire pour tous renseignements au représentant de la Société dans le canton.

M. ALLANT, 1, place du Bourg à Dammartin



L. ÉTHIS

HORLOGER, BIJOUTIER

à DAMMARTIN, (S-&-M).

Rue Ganneval

à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-argenteure.

Pièces de précision — Remontage de pendules à l'année.

Réparations garanties

PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les soins apportés aux pièces qui lui sont confiées.

Achat d'Or et d'Argent

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez Madame Vauve Ethis

PRIME AUX LECTEURS de la PETITE GAZETTE

JOLI GLOBE TERRESTRE

de 16 cent. de circonférence

Prix : 60 cent.

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN
A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

Henry BERTHIER

Ingénieur agronome diplômé de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES

Vente et Échange
Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES
Accessoires & Réparations

SPÉCIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES
Épurées

Céréales de semence
Graines potagères, de fleurs et d'arbres
Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves
à grand rendement et à grande richesse saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS

Envoi franco de renseignements à toute demande affranchie

Le Directeur-Gérant : E. LEMARIE

Dammartin Imp. E. Lemarié.